

UNSA

Développer la culture du dialogue social et la faire évoluer, c'est s'attaquer à la question des mentalités, du regard porté sur le monde du travail, des comportements des citoyen.ne.s et des organisations chargées des relations sociales.

Pour l'UNSA, c'est un enjeu fondamental aussi nous nous réjouissons qu'à travers cet avis, le CESE apporte son regard et, surtout, ses propositions.

Le développement de la culture du dialogue social est porté par trois actions : sensibiliser, éduquer et former.

Sensibiliser et éduquer dès le plus jeune âge à la vie citoyenne est une nécessité. Accompagner le jeune au fil de sa scolarité pour connaître les principes qui régissent l'organisation de la société et en particulier le monde de l'entreprise dans lequel il passera au moins 42 ans de sa vie professionnelle nécessite de mettre en place des dispositions dans le monde scolaire et universitaire.

La sensibilisation doit s'adresser à tous les jeunes mais également lorsqu'un.e salarié.e intègre une entreprise. Lors du parcours d'intégration, au-delà de la présentation de l'entreprise, des services Ressources humaines, un temps doit être attribué à la présentation des IRP de l'entreprise à la connaissance de leur rôle, des interlocuteur.trice.s syndicaux afin de faire vivre le dialogue social et le promouvoir.

Former les acteurs, pourquoi ?

Parce qu'il faut passer d'une culture du seul dialogue social à une culture du dialogue social et économique. En effet, depuis la loi de Sécurisation de l'emploi en 2013, les partenaires sociaux doivent creuser les revendications sociales en tenant compte des exigences économiques lorsqu'une entreprise demande, par exemple, de négocier un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

La loi Rebsamen élargit et modifie le périmètre des négociations puisqu'il convient de partager les orientations stratégiques de l'entreprise.

Pour cela, les négociateur.trice.s doivent être formé.e.s et reconnu.e.s.

Un bon dialogue social est un dialogue entre égaux en capacité de négocier.

C'est ce que propose cet avis qui cerne bien l'essentiel des problématiques posées et surtout, les préconisations sont concrètes et recourent largement les préoccupations de l'UNSA.

Toutes les préconisations qui touchent à l'éducation et à la formation sont essentielles.

L'UNSA est satisfait de voir intégrer dans l'avis des thématiques qui constituent de nouveaux objets de la négociation : l'environnemental, le numérique qui, outre leurs effets sur le contenu et l'organisation du travail, voire sur le travail lui-même, interrogent également le dialogue social organisé qu'il conviendra de creuser dans un avis particulier ultérieurement.

L'UNSA se réjouit également que l'avis appelle à conforter un dialogue social de concertation ouvert, au-delà des seules organisations syndicales et patronales, à d'autres acteurs de la société civile organisée car nous sommes persuadés que la transversalité des sujets le nécessite.

Développer la culture du dialogue social et économique en France, c'est nous aider à mieux défendre les salarié.e.s dans un monde et des entreprises en mutation.

C'est aussi renforcer la cohésion sociale et donc la démocratie.

L'UNSA a voté en faveur l'avis.